

MINISTÈRE DES ARMÉES



GENDARMERIE DE L'AIR

COMMANDEMENT DE LA
GENDARMERIE DE L'AIR

Division de l'appui opérationnel

N° 302 - 15 janvier 2018
ARM/GEND/GAIR/DAO/SAP

Le colonel Philippe Guichard
commandant la gendarmerie de l'air

à

l'adjudant-chef Gérard Guédon

Objet : Demande de transmission de documents administratifs.

Références :

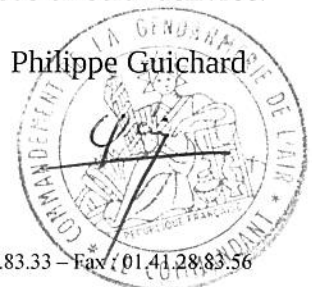
- Courrier de l'adjudant-chef Guédon en date du 14 octobre 2017 ;
- Courrier de l'adjudant-chef Guédon en date du 23 octobre 2017 ;
- Courrier de l'adjudant-chef Guédon en date du 08 novembre 2017.

En vertu des articles L 311-1 et L311-2 du code des relations entre les particuliers et l'administration, et pour répondre à vos courriers cités en références, veuillez trouver ci-joint :

- copie de votre notation 2017 ;
- copie du message N° 2279/GAIR/CROGAIR du 31 mars 2017 ;
- copie de la lettre de félicitations n° 317/2016 en date du 03 novembre 2016 ;
- copie du message n° 4333 DEF/GEND/GAIR/DAO/SGP du 03 juillet 2017 ;
- copie du message n° 40 ARM/GEND/GAIR/DAO/SGP du 04 janvier 2018.

Concernant votre nouvelle demande d'inscription au registre des constatations, il vous appartient de constituer un dossier complet qui sera à adresser à la section de l'accompagnement du personnel de l'état-major de la gendarmerie de l'air. A réception des documents, une inscription au registre des constatations sera établie. Une copie vous en sera délivrée.

Philippe Guichard



ROUTINE
FM
BT
NON PROTEGE
NMR/2279/GAIR/CROGAIR DU 31 MARS 2017
OBJ/Message d'information EVENGRAVE -
REF/CM 33000 GEND/DOE/SDDOP/BVO DU 21/12/2012.
TXT

ÉVÉNEMENT : cat 19
DÉFINITION DE L'ÉVÉNEMENT : AUTRE CAS : MALAISE PSYCHIATRIQUE
UNITÉ CONCERNÉE : SRGAIR VELIZY VILLACOUBLAY (78).

FAITS :
Date, heure, lieu, nature et circonstances de l'événement.

Le 23 mars 2017 en fin de matinée, le commandant de la section de recherches de la gendarmerie de l'air demande à l'adjudant-chef GUEDON des précisions sur un dossier d'homicide involontaire (accident aérien ayant entraîné le décès d'un civil et des blessures à de nombreuses victimes) et émet quelques réticences envers des actes d'enquêtes qu'il juge inutiles et qui ralentissent la procédure.

Vers 12h, l'adjudant-chef GUEDON Gérard entre dans une crise nerveuse, demande à voir son psychiatre, insulte et menace son commandant de section de recherches, puis déclare vouloir "se mettre une balle".

PERSONNES IMPLIQUÉES :

1. Personnel(s) de la gendarmerie impliqué(s) présumé(s) : PERSONNEL MILITAIRE DE LA GENDARMERIE

GUEDON Gérard, NIGEND 134809 , adjudant-chef, né le 29/04/1966 à PARTHENAY (79).

2. Tiers impliqué(s) :

- néant

3. Dommages : nature et évaluation des dommages constatés :

Néant

MESURES :

1. Mesures conservatoires (suspension de fonctions ...) :

A l'issue de sa déclaration d'intention d'autolyse, le commandant de la section de recherches a demandé à son second de veiller à ce que l'arme de l'adjudant chef GUEDON Gérard lui soit retiré et que les codes d'armoire forte (où sont stockées les armes) soient changés.

2. Mesures prises ou envisagées dans les domaines disciplinaire, statutaire, professionnel ou judiciaire. Le cas échéant préciser l'autorité hiérarchique qui devra actualiser ce champ :

Néant

3. Mesures d'accompagnement éventuellement mises en œuvre (action sociale, soutien psychologique, protection juridique).

Néant

4. Conséquences effectives ou possibles (corporelles ou matérielles) :

Hospitalisation en service psychiatrique de l'HIA PERCY pour une durée indéterminée.

5. Réactions internes et externes, impact médiatique (national / local), type de média :

Néant.

INFORMATION DES FAMILLES :

Néant.

Rédacteur : MDC CHEVRON Dominique - CROGAIR

Signé : Le Lieutenant-colonel COLLORIG Laurent, Commandant la section de recherches de la gendarmerie de l'air.

Re: DEMANDE DE TRANSMISSION DOCUMENTS ADC GUEDON

Sujet : Re: DEMANDE DE TRANSMISSION DOCUMENTS ADC GUEDON

De : "Collorig Laurent LCL (SRGAIR VELIZY-VILLACOUBLAY)" <laurent.collorig@gendarmerie.defense.gouv.fr>

Date : 22/06/2017 08:11

Pour : "Martin Patrice ADJ (SGP DAO GAIR)" <patrice-c.martin@gendarmerie.defense.gouv.fr>

Le voici, ci-dessous

----- Message original -----

Sujet:HOSPITALISATION MILITAIRE DE L ARME

Date :Fri, 24 Mar 2017 10:09:07 +0100

De :Collorig Laurent LCL (SRGAIR VELIZY-VILLACOUBLAY) <laurent.collorig@gendarmerie.defense.gouv.fr>

Pour :cecile.nussli@gendarmerie.defense.gouv.fr, "Duchesne Gaël CDT (BRH GAIR)"

gael.duchesne@gendarmerie.defense.gouv.fr, AZUAGA Manuel

manuel.azuaga@gendarmerie.defense.gouv.fr, sgp.dao.gair@gendarmerie.defense.gouv.fr

Copie à :Lepoittevin Toine Daniel GND (BMOGAIR VELIZY-VILLACOUBLAY) <daniel.lepoittevin-toine@gendarmerie.defense.gouv.fr>, WEILLANT Patrick <patrick.weillant@gendarmerie.defense.gouv.fr>

NON PROTEGE

ROUTINE

MSG NMR 28626/83/2017/SRGAIR DU 24 MARS 2017

BT

1/ ADJUDANT-CHEF GUEDON GERARD, NIGEND 134809

2/ SECTION DE RECHERCHES DE LA GENDARMERIE DE L'AIR A VILLACOUBLAY

3/ MALADIE APPAREMMENT EN LIEN AVEC LE SERVICE

4/ MILITAIRE HOSPITALISE AU SERVICE PSYCHIIATRIQUE DE L'HIA PERCY

5/ DEPUIS LE 23 MARS 2017 POUR UNE DUREE INDETERMINEE

6/ JOURNÉE TRAVAILLÉE : OUI

7/ ARRÊT DE TRAVAIL SERA TRANSMIS DES RECEPTION

SIGNE : LCL COLLORIG COMMANDANT LA SRGAIR VILLACOUBLAY

BT

COPIE